Nos réf. : 041.03.19/TG/FD/JB

Angers, le 19 mars 2019

Au Comité Régional CGT Bretagne
Au Bureau Régional
Aux Responsables de formation des Uds
Aux Référents Professionnels
Aux Mandaté-es CESER
Aux Membres de CE d'UDs

Objet : Stage ISSTO : Aménagement du territoire

Cher-ère-s Camarades,

Les Comités Régionaux CGT Bretagne et Pays de la Loire vous invitent à vous inscrire au stage **« Aménagement du Territoire »** organisé par l'ISSTO (Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest) à notre demande.

Ce stage se déroulera en trois séances de deux jours :
à la faculté de Droit, Economie et Gestion
Université d'Angers – 13 allée François Mitterrand –
49000 ANGERS

Il débutera les 23 et 24 mai.

La seconde session se tiendra les 20 et 21 juin.

La dernière partie aura lieu les 26 et 27 septembre.

Dans un moment d'accélération des contre-réformes libérales avec un impact lourd sur les territoires, il nous a semblé judicieux de travailler notre réflexion sur la notion d'aménagement équilibré du territoire. Les stages ISSTO nous apportent les connaissances nécessaires pour nourrir notre réflexion, nos analyses et ainsi nous aider dans nos plans de travail.

Le stage aménagement du territoire s'inscrit notamment dans le travail de nos collectifs régionaux. Il permettra de mieux appréhender le lien entre politiques industrielles en territoire et le rôle des politiques publiques, avec l'importance des services publics.

Ce stage s'adresse ainsi à l'ensemble des militant.es travaillant en territoires : Uds, Uls, représentant.es au CESER, responsables des professions, membres des collectifs industrie, services publics des Uds.

Le premier module travaillera à identifier les enjeux territoriaux autour du rapport des entreprises aux territoires, l'industrie dans les territoires français et l'organisation des services publics dans les territoires.

…/…

Comité Régional Bretagne C.G.T. – 31, boulevard du Portugal –CS 90837 - 35208 RENNES CEDEX 2
Tél. 02 99 65 45 90 – Fax 02 99 65 24 98
e.mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr

Comité Régional CGT Pays de la Loire - Bourse du Travail - 14 place Louis Imbach - 49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 20 03 21
e-mail : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr

La deuxième session reviendra plus en avant sur les différentes phases de la politique d'aménagement du territoire, de la DATAR à la loi NOTRe.

La troisième traitera de l'action publique et des lieux d'interventions.

Pierre Yves GRELLIER, pilote du collectif régional Pays de la Loire « aménagement du territoire » est notre référent syndical pour cette formation.

Vous trouverez ci-joint :

- Le programme de la première session du stage,
- La demande de congés (attention ! cette demande doit être déposée auprès de l'employeur un mois avant le début de la session) **soit le 23 avril 2019,**
- L'acte de candidature.

Les candidatures sont à retourner à vos Comités Régionaux après validation par vos Uds.

Au regard de nos ambitions revendicatives sur ces questions et pour assurer l'avenir de nos instituts du travail, nous insistons sur l'importance d'avoir un nombre suffisant de candidat-es issu-es de l'ensemble de nos départements.

Dans l'attente, reçois nos fraternelles salutations.

Thierry GOURLAY
Secrétaire du Comité Régional CGT Bretagne

Francine DESNOS
Secrétaire du Comité Régional CGT Pays de la Loire

Comité Régional Bretagne C.G.T. – 31, boulevard du Portugal –CS 90837 - 35208 RENNES CEDEX 2
Tél. 02 99 65 45 90 – Fax 02 99 65 24 98
e.mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr

Comité Régional CGT Pays de la Loire - Bourse du Travail - 14 place Louis Imbach - 49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 20 03 21
e-mail : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr